Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 70 (2012)

Heft: 1

Artikel: Deux vies d'enterpreneures : un chemin vers l'entrepreneuriat social

Autor: Bui, Aurore

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-390885

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DEUX VIES D'ENTREPRENEURES: UN CHEMIN VERS L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

AURORE BUI Softweb, Genève contact@yoursoftweb.com

Aurore Bui est une entrepreneuse qui a créé sa structure en 2001 afin de concilier différents objectifs évoluant dans la lignée des principes et pratiques de l'ESS. Cette résonnance opère tant au niveau du fonctionnement de l'entreprise elle-même que des choix et de l'éthique personnelle de cette jeune entrepreneuse soucieuse de mener à bien ses différents projets, personnels et professionnels. Son témoignage démontre ainsi les aptitudes des entreprises de l'ESS à imaginer de nouvelles formes de flexibilité au travail.

Mots-clés: entrepreneuriat social, lucrativité limitée, autonomie, activité au service de la communauté, investissement social.

SOFTWEB a eu deux existences. En 2001, j'ai créé SOFTWEB avec un objectif: continuer mon activité de consultante en ayant plus de flexibilité dans la gestion de mes horaires et sur le choix de mes mandats. En cela, je me créais le poste qui n'existait pas: un poste à responsabilité, au salaire équivalent, avec une flexibilité dans la gestion de mon temps.

Quelques années plus tard, une succession d'évènements personnels et professionnels m'a incité à «recréer» SOFTWEB. Je souhaitais garder ce qui avait fait l'essence de cette entreprise depuis sa création, mais considérais comme essentiel d'utiliser les compétences acquises dans un domaine social, qui répondent à un besoin de la communauté. Ainsi est née SOFT... WEB nouvelle génération, ou comment créer des valeurs sociales (SOFT) à travers la création de partenariats et la mise en œuvre de réseaux (WEB).

SOFTWEB, ENTREPRISE SOCIALE SANS BUT LUCRATIF

Aujourd'hui, SOFTWEB est constituée en entreprise sociale afin d'être en cohérence entre l'objectif qu'elle vise – au bénéfice de la communauté – et les moyens qu'elle se donne: elle est rentable financièrement, mais les bénéfices sont réinvestis dans des projets sociaux en cohérence avec son but.

J'ai opté pour conserver sa forme actuelle (Sàrl) mais inscrire la non-lucrativité dans ses statuts. SOFTWEB est de plus membre de la chambre de l'Economie Sociale et Solidaire (APRES-GE). Nos prochaines étapes consistent à finaliser la charte éthique, à constituer un

comité consultatif, et à demander le statut d'utilité publique¹.

Toutefois, ces démarches sont longues et difficiles, car c'est un cas rare, qui nous place en tant qu'exception: en termes de reconnaissance officielle de l'entrepreneuriat social, selon moi, tout reste à créer. Par exemple, le registre du commerce a initialement déclaré que la non-lucrativité était incompatible avec le statut d'une Sàrl, avant de se rétracter lorsque nous leur avons montré qu'il existait des précédents². De plus, nous souhaitons constituer un fonds qui nous permettra de faire des avances de frais pour des porteurs de projet particulièrement innovants, qui n'auraient pas les moyens à l'origine de payer une prestation. Toutefois, les bailleurs et investisseurs potentiels sont déroutés par ce statut hybride et ce malgré notre but et notre non-lucrativité.

Toutefois, je continue sur cette voie car elle me semble importante pour le développement de nouvelles entreprises sociales dans le futur et pour leur reconnaissance en tant qu'acteurs à part entière de l'économie locale.

UNE ÉQUIPE COMPLÉMENTAIRE ET AUTONOME

Pour des raisons personnelles (je suis une jeune maman et j'ai un fort engagement associatif), j'ai choisi de diriger SOFTWEB en tant qu'entrepreneure à temps partiel. De ce fait, j'ai souhaité embaucher une équipe à temps partiel. La conséquence de cela est que mon équipe est essentiellement féminine: les postes de consultant(e)s et d'assistant(e)s de recherche sont des rôles avec un certain degré de responsabilité et une forte autonomie, mais sur une base de temps partiel: pour les femmes et pour les personnes qui doivent concilier leur activité professionnelle avec leur vie familiale, ces postes sont extrêmement attractifs. Je regrette de ne pas avoir pu pour l'instant créer une plus grande mixité au sein de l'équipe – car la diversité au sein des équipes permet de créer un équilibre et de faire émerger de nouvelles idées – mais je ne désespère pas de trouver un jeune papa avec des qualifications dans l'économie sociale et solidaire qui voudrait rejoindre l'équipe.

Parmi les points positifs de ce fonctionnement à temps partiel/partagé, je constate que cela nous impose d'être plus transparents dans notre travail et de communiquer de manière plus efficace. Parmi les inconvénients nous sommes confrontés à beaucoup de préjugés, car de nombreuses personnes pensent que travailler à temps partiel correspond à un nonengagement. Comme je le dis parfois, je suis maman à temps plein et entrepreneure à temps partiel, mais ces deux rôles ainsi que mon engagement bénévole me permettent d'être plus adaptable, de trouver de nouvelles perspectives d'actions pour l'entreprise et de vivre une existence plus riche et plus équilibrée.

DES ACTIVITÉS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Nous réalisons des mandats de conseil auprès d'associations et d'entrepreneur(e)s sociaux, dans lesquels nous essayons de respecter certaines règles: nous faisons en sorte de pratiquer les tarifs abordables et nous fixons certains critères éthiques au niveau de la mise en relation avec les partenaires et de la recherche d'une autonomie financière pour le porteur de projet.

Il n'existe pas en Suisse de statut « hybride » comme c'est le cas aux Etats-Unis avec le statut L3C.

La société Friends of Humanity est constituée en S.A. mais ses statuts en font une organisation à but non lucratif, et portant un but à destination de la communauté

Notre but en cela est de favoriser le travail des associations et d'augmenter et de valoriser leur impact envers la communauté locale.

Depuis 2011, nous proposons des prestations aux fondations donatrices, aux communes et aux entreprises: nous les assistons à l'aide d'une méthodologie d'évaluation d'impact et de sélection d'actions de solidarité; de plus, nous proposons un programme d'engagement communautaire aux entreprises locales qui leur permet d'impliquer leurs employé(e)s dans la sélection d'actions de solidarité et de valoriser l'engagement de leurs collaboratrices et collaborateurs dans leurs activités bénévoles.

INVESTIR DANS LA RECHERCHE POUR NOURRIR L'ACTION

Nous réinvestissons l'essentiel de nos bénéfices dans la réalisation de travaux de recherche sur des domaines ayant trait à l'économie sociale et solidaire, en fonction des problématiques que nous voyons émerger à travers nos activités pour et avec les associations. En 2010, nous avons réalisé une étude sur l'entrepreneuriat féminin en tant qu'outil d'innovation sociale et créé un groupe de réflexion sur le besoin des associations dans la communauté genevoise. Depuis 2011, nous étudions l'impact des programmes d'engagement communautaire sur la motivation des employé(e)s et sur d'autres aspects de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.